



Faculté de philosophie et lettres

FLTR

ARKE2501 Exercices de communication d'un savoir scientifique en histoire de l'art, archéologie et musicologie

[15h] 2 crédits

Enseignant(s): Marie-Emilie Ricker
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Former à la communication d'un savoir scientifique en histoire de l'art, archéologie et musicologie principalement dans sa dimension orale. En s'appuyant sur les compétences déjà acquises dans le domaine de l'étude scientifique, faciliter la capacité à concevoir, présenter et analyser des exposés construits en fonction d'un public-cible.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Introduire à la spécificité de la démarche intellectuelle de synthèse et donner un aperçu des moyens et des méthodes spécifiques à la transmission d'informations dans le domaine de l'histoire de l'art de l'archéologie et de la musicologie.

Présentation théorique et expérimentation:

- des conditions de la communication;
- de la construction de l'exposé;
- des composantes de base de l'oralité;
- des compétences de l'oralité.

Les exercices individuels sont enregistrés en vidéo et analysés en visant à favoriser chez l'étudiant un autodiagnostic qui lui permette de progresser.

Exercices obligatoires pour les étudiants inscrits à l'agrégation, facultatifs pour les autres.

Séries de 20 étudiants.

Résumé : Contenu et Méthodes

Introduire à la spécificité de la démarche intellectuelle de synthèse et donner un aperçu des moyens et des méthodes spécifiques à la transmission d'informations dans le domaine de l'histoire de l'art, de l'archéologie et de la musicologie.

Présentation et expérimentation : - des conditions de la communication : objectifs contextuels, discours sur la relation, l'environnement, le temps de parole, ...; - de la construction de l'exposé, types de plans; - des composantes de base de l'oralité : langage non verbal et langage verbal; - des compétences de l'oralité : lecture à haute voix, interview, conférence. Les exercices individuels sont enregistrés en vidéo et analysés en visant à favoriser chez l'étudiant un autodiagnostic qui lui permette de progresser. Exercices obligatoires pour les étudiants inscrits à l'agrégation, facultatifs pour les autres. 15 heures d'exercices par séries de 20 étudiants.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Mode d'interrogation : travail écrit d'autoévaluation critique des prestations enregistrées.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

ARKE21	Première licence en histoire de l'art et archéologie	(2 crédits)
ARKE22	Deuxième licence en histoire de l'art et archéologie	(2 crédits)
ARKE2A	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (histoire de l'art, archéologie et musicologie)	(2 crédits)
ARKE2M1	Master en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	(2 crédits)